

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 29 septembre 2020 à 11h00 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillères Mireille Decelles et Carmen Lepage et les conseillers Michel Chouinard, Pierre Gravel, et Jean-Pierre Allard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 11h00.

2020-09-20
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Carmen Lepage
Appuyé par Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du Règlement 2020-02 décrétant une dépense de 418 049.53 \$ et d'un emprunt de 418 049.53 \$ pour la réfection du chemin Guénette – Ponceau VI-05.
- 3) Levée de la séance

Adoptée

2020-09-21

2. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-02 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 418 049.53 \$ ET D'UN EMPRUNT DE 418 049.53 \$ POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN GUÉNETTE – PONCEAU VI-05.

Il est proposé par Jean-Pierre Allard
Appuyé par Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement 2020-02 décrétant une dépense de 418 049.53 \$ et d'un emprunt de 418 049.53 \$ pour la réfection du chemin Guénette – ponceau vi-05.

Adoptée

2020-09-22

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michel Chouinard
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 11h50

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse